



AUTORISATION DU DROIT À L'IMAGE 2020-2021

École et collège La Source

Dans le cadre d'événements ou de sortie auxquels votre enfant pourrait participer :

- dans l'enceinte de l'établissement
- ou à l'extérieur de l'établissement
- ainsi que dans les activités et sorties de l'internat

Il serait susceptible d'être pris en photo ou d'être présent sur un support vidéo.

Selon la législation en vigueur, vous avez la possibilité de ne pas accorder votre autorisation pour le droit à l'image. Dans ce cas, nous vous demandons de l'indiquer en remplissant le document ci-dessous.

En donnant votre accord, les images où sera présent votre enfant pourront être diffusées dans les médias et sur le site du groupe scolaire.

Je soussigné(e) Madame, monsieur _____

Responsable de l'élève _____

en classe _____

AUTORISONS

REFUSONS

**Les diffusions de l'image de mon enfant.
Ce choix vaut engagement de votre part pour l'exercice du droit à l'image.**

Date et Signature du responsable légal